

COMMUNE DE MÉZANGERS



BULLETIN MUNICIPAL

N°51 – OCTOBRE 2019

Opération Nettoyage de déchets sauvages au Gué de Selle - Mercredi 19 juin 2019



Fête des voisins / Rue des Ormeaux – Vendredi 14 juin 2019





Le mot du Maire



Chères Mézangéennes, Chers Mézangéens,

L'automne est arrivée, nos chers petits bambins ont repris le chemin de l'école, nos associations ont aussi fait leur rentrée ; n'hésitez pas à les rejoindre pour participer à leurs activités où à vous inscrire en tant que bénévoles.

Actuellement, une enquête publique es en cours concernant le PLUi (Plan local d'urbanisme intercommunal), le dossier d'enquête est consultable en mairie. La commission d'enquête fera une permanence le lundi 7 octobre prochain de 14 h à 17 h.

En 2020, une nouvelle station d'épuration sera construite par la Régie des Eaux des Coëvrons pour répondre à la capacité de la population ; l'actuelle station d'épuration n'étant plus suffisante. Elle sera construite au même endroit que celle existante.
Une antenne relais téléphonique verra le jour dans le même périmètre que la station d'épuration.

A noter, une réunion « Participation Citoyenne » aura lieu avec la Gendarmerie le mardi 15 octobre à 19 h. Venez nombreux vous informer sur ce partenariat commun avec la Gendarmerie. Nous sommes tous concernés.

Le Conseil municipal est à vos côtés au quotidien et reste à votre écoute.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Très cordialement

Votre maire,
Robert GESLOT



SOMMAIRE

| | |
|--|----|
| Vie municipale | 4 |
| Ventes et location par la Commune | 8 |
| Extraits des CR des séances du Conseil Municipal | 9 |
| Informations pratiques | 11 |
| Vie scolaire | 16 |
| Vie associative | 17 |
| Vie des commerces et entreprises | 25 |
| Calendrier des manifestations | 28 |

VOTRE MAIRIE

Place Lair de la Motte
53600 MÉZANGERS
Tél. : 02 43 90 64 95
Mail : mairie-mezangers@orange.fr
Site internet : www.mezangers.mairie53.fr

HORAIRES

Lundi et jeudi : 9h-12h30 / 13h30-17h
Mardi et vendredi : 9h-12h30 / 13h30-18h

RDV sur demande

VIE MUNICIPALE

CARTES D'IDENTITÉ / PASSEPORTS

Les demandes de passeport et de carte d'identité sont à faire auprès de la Mairie d'EVRON.
ATTENTION, depuis septembre 2018, vous devez prendre RDV au préalable.

Horaires : Du lundi au vendredi 08h30-12h00 ; 13h30-17h30 - le samedi : 09h00 à 12h00

Site : <https://www.evron.fr/Carte-d-identite-Passeport.html>

Téléphone : 02 43 01 78 03

RAPPEL : La carte nationale d'identité est valide 15 ans depuis 1^{er} janvier 2014.

Depuis le 1er janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité est passée de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne :

- les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1er janvier 2014 à des personnes majeures.
- les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

ATTENTION : Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisée pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance.

Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

Si vous projetez de voyager avec votre carte nationale d'identité, il est recommandé de consulter au préalable la rubrique Service aux citoyens du ministère des Affaires étrangères :

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/services-aux-citoyens/documents-officiels-a-l-etranger>

PACS – Enregistrement possible en Mairie depuis le 1er novembre 2017

Documents à fournir pour tout enregistrement : convention de PACS(*) – déclaration de PACS(*) – actes de naissance de – 3 mois et pièces d'identité en cours de validité

(*) contactez la Mairie pour obtenir les documents type ou téléchargez-les sur www.service-public.fr / PACS
Après le dépôt du dossier complet, un rendez-vous sera fixé ultérieurement pour officialiser le PACS.

RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE – JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ (JDC)

Il est rappelé aux jeunes qui atteignent 16 ans que le recensement citoyen obligatoire doit se faire dans les 3 mois qui suivent votre 16^{ème} anniversaire.

Présentez-vous à la Mairie avec votre carte d'identité, le livret de famille de vos parents et un justificatif de domicile (facture eau, électricité... de moins de 3 mois). Votre représentant légal peut faire cette démarche à votre place.

La mairie vous remettra alors une attestation de recensement, à présenter pour toute inscription à un examen ou concours, à la conduite accompagnée ou au permis de conduire.

Ce recensement permet ensuite de participer à la journée de défense et citoyenneté.



AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE D'UN MINEUR

Depuis le 15 janvier 2017, les parents doivent signer une autorisation de sortie du territoire pour les mineurs voyageant seuls. Elle prend la forme d'un formulaire (imprimé Cerfa n°15646*01) à remplir et signer par un seul titulaire de l'autorité parentale. Les justificatifs d'identité du jeune et de son représentant légal sont à présenter.

INSCRIPTION SUR LISTE ÉLECTORALE

Vous êtes nouvel habitant à Mézangers, pensez à vous inscrire sur la liste électorale. Vous déménagez, pensez à nous donner votre nouvelle adresse et pensez à vous inscrire sur la liste électorale de votre future commune. L'inscription est toutefois automatique pour les jeunes de 18 ans.

CASIER JUDICIAIRE

Les modalités de demande et de délivrance d'un extrait de casier judiciaire (bulletin n°3) sont désormais entièrement réalisables en ligne (depuis septembre 2018).

Le demandeur doit se rendre sur le site <https://casier-judiciaire.justice.gouv.fr>. Un mail de vérification est envoyé avec un Code de référence et un lien sur lequel il doit cliquer pour activer sa demande. Quelques minutes plus tard, son bulletin n°3 arrive dans sa boîte mail au format PDF.

Vérification d'authenticité : l'administration ou l'employeur peut facilement en vérifier l'authenticité grâce à l'identifiant et la clé de contrôle à 8 caractères qui figurent sur le bulletin n°3 et en se connectant sur le site de vérification : <https://casier-judiciaire.justice.gouv.fr/verif>

La demande peut toujours se faire par voie postale à l'aide du Cerfa 10071*13 à l'attention du Casier judiciaire national – 44317 NANTES Cedex 3.

OBJETS TROUVÉS

N'hésitez pas à contacter la Mairie si vous avez perdu un objet sur notre commune (Gué de Selle compris) car certains nous sont rapportés (vêtements, vélos, clés...).

BALAYAGE DES RUES

Mercredi 2 décembre 2019 - Vieux bourg et lotissements

➤ **La veille, n'oubliez pas de déplacer vos véhicules en stationnement sur la voie publique afin de faciliter l'accès aux bordures et caniveaux.**

NB : si vous souhaitez récupérer les déchets de la balayeuse (graviers...), prenez contact avec l'employé communal Olivier TARLIER / Mairie.

ORDURES MÉNAGÈRES

RAPPEL : les conteneurs semi-enterrés sont installés aux emplacements suivants dans le bourg : parking de la mairie, rue des Coëvrons, et au lieu-dit l'Aubrière.

IMPORTANT : quand les conteneurs sont pleins à un point de collecte, merci de bien vouloir aller déposer vos ordures ménagères à un autre point de collecte et ne pas les déposer au pied des conteneurs !

Il est rappelé que les ordures ménagères sont à mettre UNIQUEMENT en sac.

Pour plus de renseignements : www.ecomotives53.fr



BIO-SEAUX ET COMPOSTEURS



La distribution de composteur continue dans les Coëvrons !

La CC des Coëvrons met à disposition des habitants du territoire des composteurs moyennant une participation financière de 15 € pour un composteur de 320 L, 20 € pour un composteur de 445L et 30 € pour un composteur de 800 L. Les composteurs sont à retirer à la CC des Coëvrons.

De plus, la distribution de bio-seaux est toujours d'actualité, venez le chercher à la mairie de votre commune. Le bio-seaux vous permet de stocker vos épluchures dans la cuisine avant de les emmener dans votre composteur. Bénéficiez grâce au compostage, d'un engrais 100% naturel en ajoutant vos épluchures de fruits et de légumes, restes de repas, croûtes de fromage, filtre et marc de café ...



DÉCHETTERIES

Les déchetteries sont accessibles gratuitement par tous les habitants des Coëvrons.

- Quels déchets ? Encombrants, déchets verts, ferraille, gravats, produits toxiques, déchets spéciaux, cartouches d'imprimante, bois, carton, mobilier ainsi que les équipements électriques et électroniques.
- Un caisson Emmaüs a également été ajouté pour collecter : jouet, vaisselle, livre, petit et gros meuble, matelas, outillage, quincaillerie...

Les dates et horaires des 4 déchetteries des Coëvrons vous sont rappelés ci-dessous.

| | | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi | Samedi |
|----------|--|--------------------------|-------------|--------------|-------------------------|-------------------------|--------------------------|
| Bais | ZA de l'Aubrière 02 43 69 33 24 | 13h30 - 17h* | | 13h30 - 17h* | | 13h30 - 17h* | 9h - 12h 13h30 - 17h* |
| Chammes | Le Bois du Montil 02 43 01 41 21 | 13h30 - 17h* | | 13h30 - 17h* | 13h30 - 17h* | 13h30 - 17h* | 9h - 12h 13h30 - 17h* |
| Evron | ZI des Maltières 02 43 01 93 66 | 9h - 12h 13h30 - 18h | 13h30 - 18h | 13h30 - 18h | 9h - 12h 13h30 - 18h | 9h - 12h 13h30 - 18h | 9h - 12h 13h30 - 18h |
| Montsûrs | ZA de l'Antinière 02 43 02 60 77 | 9h - 12h 13h30 - 17h* | | 13h30 - 17h* | | 13h30 - 17h* | 9h - 12h 13h30 - 17h* |

* 18h du 1^{er} avril au 30 septembre

ABOIEMENTS DES CHIENS

Les aboiements de chiens intempestifs que ce soit en journée ou la nuit sont sources de troubles du voisinage.

Le Code de la santé publique envisage de manière générale le bruit causé par un animal :

Article R.1334-31 « Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité. »



Les articles 1382 et suivants, notamment l'article 1385 du Code Civil précise que le propriétaire d'un animal est responsable à l'égard des voisins : « le propriétaire d'un animal, ou celui qui s'en sert, pendant qu'il est à son usage, est responsable du dommage que l'animal a causé, soit que l'animal fût sous sa garde, soit qu'il fût égaré ou échappé. »

Dans un souci de bon voisinage et pour éviter tout conflit, nous vous remercions de ne pas laisser aboyer, hurler ou gémir, de façon répétée ou prolongée, un ou des chiens dans un logement, sur un balcon, dans une cour ou un jardin, dans des locaux professionnels ou commerciaux, dans un enclos, attendant ou non à une habitation.

RAPPEL - DÉJECTIONS CANINES



Les chiens sont de plus en plus nombreux en ville.

Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique.

Les propriétaires sont invités à faire preuve de civisme en ramassant leurs déjections.

Il est formellement interdit de laisser les chiens divaguer dans les lotissements afin qu'ils fassent leurs besoins en dehors des maisons.



RAM

Dans le cadre de ses activités, le Ram des Coëvrons propose aux assistantes maternelles et aux familles du territoire la possibilité de participer à des matinées rencontres. Elles permettent aux enfants de 0 à 3 ans de jouer, expérimenter, créer, s'éveiller et grandir tout en rencontrant les autres avec des règles de vie partagées et communes.

A noter, sur notre commune, une rencontre est prévue :

Vendredi 4 octobre – Balade en poussette dans le parc du Château – RDV 9h30 à la salle polyvalente

Vendredi 8 novembre 2019 – Raconte-tapis - RDV à 9h45 avec Mme Godin

Vendredi 29 novembre 2019 – Petite racontée - RDV à 10h30

Vendredi 20 décembre 2019 – Psychomotricité – RDV à 9h30

Le calendrier des rencontres dans les autres communes avec les différentes activités du relais est disponible à l'accueil de la mairie.

Le RAM est aussi à la disposition des familles, des assistantes maternelles et des gardes d'enfants à domicile pour :

- Une information sur les modes d'accueil des jeunes enfants existant sur le territoire
- Une information sur le contrat de travail : mensualisation, congés payés, rupture du contrat, jours fériés, impôts, déclaration pajemploi...
- Un espace de médiation ouvert aux parents et aux assistantes maternelles
- Un renseignement sur les aides accordées par la CAF et la MSA
- Une information sur les Métiers de la petite enfance

Relais Assistantes Maternelles

Communauté de communes des Coëvrons - Espace Coëvrons - 2 Avenue Raoul Vadepiet - 53601 EVRON
02.43.66.32.00 - www.coevrons.fr - ram@coevrons.fr – www.coevrons.fr – Tél. 02 43 66 32 00



Animation du RAM - Eveil musical – Vendredi 27 septembre

CAMION « LA MINE AUX GOURMANDS »

Nous vous informerons de leur retour prochainement.

COMMANDE GROUPÉE DE FUEL

Contactez la mairie afin d'être destinataire du mail dès qu'une commande est prévue de façon à bénéficier du tarif groupé dès 5 000 litres commandés sur notre commune.

Les personnes intéressées nous communiquent le nombre de litres souhaités et nous communiquons ensuite le jour de livraison sur la commune. Vous réglez ensuite directement le fournisseur de fuel domestique.

PARTICIPATION CITOYENNE



Mardi 15 octobre 2019 – 19 H 30

RÉUNION PUBLIQUE Salle Polyvalente

MISE EN PLACE D'UN PROTOCOLE DE PARTICIPATION CITOYENNE Sur la commune de MEZANGERS (53)

Le dispositif vise, par une participation accentuée des citoyens à leur propre sécurité, à optimiser la réactivité des forces de l'ordre contre la délinquance d'appropriation et à accroître l'efficacité de la prévention de proximité.

8

Une approche territoriale de la sécurité

La démarche de « **participation citoyenne** », initiée par la mairie, avec le concours de la gendarmerie, consiste à **sensibiliser les habitants** en les associant à la protection de leur propre environnement. La connaissance par la population de son territoire et, par conséquent, des phénomènes de délinquance susceptibles de s'y produire, permet de développer un mode d'action novateur d'information des forces de l'ordre.

Le dispositif emprunte la forme d'**un réseau de solidarités de voisinage**, constitué d'une ou plusieurs chaînes de vigilance structurées autour de **référénts citoyens**. Ceux-ci n'ont pas vocation à se substituer à l'action des forces de l'ordre, mais à permettre d'**alerter** les habitants de leur quartier de tout événement suspect ou de tout fait de nature à troubler la sécurité des personnes et des biens dont ils seraient les témoins. Formés par la cellule prévention de la gendarmerie, ils seront en mesure d'**apporter des conseils de prévention** à leurs concitoyens.

Pour tous renseignements :

n'hésitez pas à joindre directement la cellule prévention du groupement de gendarmerie :

referent-surete-ggd53@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Venez nombreux assister à cette réunion.

ENQUETE PUBLIQUE POUR LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI)

Du 27 septembre 2019 au 28 octobre 2019



Lancement de la consultation auprès de tous les Coëvronnais !

Qu'est-ce que le PLUI ?

Ce document d'urbanisme fixe les règles de construction applicables à chaque parcelle du territoire des Coëvrons. Il définit ainsi les normes suivant la nature de la zone : site naturel, espace agricole, zone urbaine à dominante d'activité économique, résidentielle... Après plusieurs mois d'échanges et de réunions publiques, la phase d'écriture du projet est finalisée. C'est à présent aux habitants des Coëvrons de donner leur avis !

Pourquoi une enquête publique ?

Chaque Coëvronnais est invité à donner son avis et formuler des remarques **du 27 septembre à 9 heures au 28 octobre 2019 à 17 heures. Plusieurs possibilités pour cela :**

- **Par courrier**
à l'attention de Monsieur le Président de la commission d'enquête
Communauté de communes des Coëvrons
2, avenue Raoul Vadepied - BP 130 - 53601 Evron cedex
- **Par mail**
En précisant l'objet suivant « Projet de PLUI des Coëvrons _ à l'attention de la commission d'enquête » et en l'envoyant à l'adresse électronique suivante : enquetepublique-plui-coevrons@coevrons.fr.
- **En écrivant sur le registre**, disponible dans chaque mairie des Coëvrons et au siège de la 3C
- **En rencontrant un des membres de la commission d'enquête** lors d'une des 26 permanences organisées (détail des permanences sur le site internet de la 3C, rubrique PLUI)

Où consulter le dossier ?

Le dossier d'enquête publique est d'ores et déjà consultable sur le site internet de la Communauté de communes, rubrique urbanisme. Il sera également consultable en version papier dans chacune des mairies des 31 communes membres de la 3C à partir du 27 septembre, à 9 heures.

Plus d'informations :

Service urbanisme de la Communauté de communes, urbanisme@coevrons.fr, 02.43.66.32.00

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

relative à l'élaboration du PLUi des Coëvrons

Par arrêté n° 2019-008, du 27 août 2019, le Président de la Communauté de communes des Coëvrons, Joël BALANDRAUD, a prescrit l'ouverture de l'enquête publique portant sur le projet de plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi).

L'enquête publique se déroulera du vendredi 27 septembre 2019, à 9h00, au lundi 28 octobre 2019, à 17h00, soit une durée de 32 jours consécutifs.

Le PLUi est un document qui régit le droit des sols sur le territoire communautaire à partir des grands objectifs définis en matière de développement économique, d'habitat, et d'environnement. Le dossier du PLUi est constitué du rapport de présentation intégrant l'évaluation environnementale, du projet d'aménagement et de développement durables (PADD), des orientations d'aménagement et de programmation (OAP), du règlement (pièces écrites et documents graphiques) et des annexes.

Le projet de PLUi, avant d'être soumis à l'approbation du conseil communautaire, est l'objet d'une enquête publique. A cet effet, le Président du tribunal administratif de Nantes a désigné une commission d'enquête, présidée par Monsieur Claude THIBAUD, ingénieur territorial retraité, et composée de Madame Sarah BANDECCHI, secrétaire de direction – juriste et Monsieur Serge DI DOMIZIO, ingénieur en retraite en qualité de commissaires enquêteurs.

Pendant la durée de l'enquête, les dossiers d'enquête publique seront mis à la disposition du public pour être consultés aux jours et heures habituels d'ouverture au public dans les mairies de chacune des 31 communes membres de la Communauté de communes ainsi qu'au siège de la Communauté de communes, également siège de l'enquête publique (2 avenue Raoul Vadepiéd, Châtres-la-Forêt, 53600 EVRON). Les dossiers sont également consultables et téléchargeables sur le site internet de la Communauté de communes, rubrique PLUi : <https://www.coevrons.fr/article/plan-local-durbanisme-intercommunal-plui>.

Le public pourra formuler ses observations dans un registre prévu à cet effet dans chacune des mairies des communes concernées ainsi qu'au siège de la Communauté de communes, aux heures et jours habituels d'ouverture au public. Les observations pourront également être adressées par courrier à la commission d'enquête, à l'adresse du siège de l'enquête : Communauté de communes des Coëvrons – à l'attention de Monsieur le Président de la commission d'enquête - 2, avenue Raoul Vadepiéd – Châtres-la-Forêt – 53600 Evron, ou par courrier à l'adresse enqueteplui-coevrons@coevrons.fr. Les observations et propositions du public formulées par courrier électronique, sur les registres papier et par courriers papier seront versées et consultables en ligne sur le site <https://www.coevrons.fr/article/plan-local-durbanisme-intercommunal-plui>.

Dans le cadre de l'enquête publique, au moins un des membres de la commission d'enquête se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations au cours des permanences qu'il assurera dans les lieux, jours et horaires suivants :

| LIEU | DATE | HORAIRES |
|--|--|---|
| ASSÉ-LE-BERANGER (MAIRIE) | Vendredi 25 octobre | de 14h00 à 17h00 |
| BAIS (MAIRIE) | Vendredi 11 octobre | de 9h00 à 12h00 |
| LA BAZOUGE-DES-ALLEUX (MAIRIE) | Lundi 30 septembre | de 14h00 à 17h00 |
| BLANDOUET-SAINT JEAN (MAIRIE) | Samedi 12 octobre | de 9h00 à 12h00 |
| BRÉE (MAIRIE) | Lundi 21 octobre | de 14h00 à 17h00 |
| CHAMPGENÈTEUX (MAIRIE) | Vendredi 11 octobre | de 14h00 à 17h00 |
| LA CHAPELLE RAINSOIN (MAIRIE) | Lundi 21 octobre | de 14h00 à 17h00 |
| EVRON (siège de l'enquête : 2, AVENUE RAOUL VADEPIED, CHÂTRES-LA-FORÊT, 53600 EVRON) | <ul style="list-style-type: none"> * Vendredi 27 septembre * Mercredi 09 octobre * Lundi 28 octobre | <ul style="list-style-type: none"> * de 9h00 à 12h00 * de 14h00 à 17h00 * de 14h00 à 17h00 |
| HAMBERS (MAIRIE) | Mercredi 09 octobre | de 14h00 à 17h00 |
| IZÉ (MAIRIE) | Lundi 14 octobre | de 14h00 à 17h00 |
| MÉZANGERS (MAIRIE) | Lundi 07 octobre | de 14h00 à 17h00 |
| MONTSÛRS (MAIRIE) | <ul style="list-style-type: none"> * Samedi 05 octobre * Lundi 21 octobre | <ul style="list-style-type: none"> * de 9h00 à 12h00 * de 9h00 à 12h00 |
| NEAU (MAIRIE) | Samedi 19 octobre | de 9h00 à 12h00 |
| SAINTE GEMME-LE-ROBERT (MAIRIE) | Lundi 07 octobre | de 9h00 à 12h00 |
| SAINTE GEORGES-LE-FLECHARD (MAIRIE) | Samedi 28 septembre | de 9h00 à 12h00 |
| SAINTE GEORGES-SUR-ERVE (MAIRIE) | Lundi 14 octobre | de 9h00 à 12h00 |
| SAINTE MARTIN-DE-CONNÉE (MAIRIE) | Vendredi 18 octobre | de 9h00 à 12h00 |
| SAINTE PIERRE-SUR-ORTHE (MAIRIE) | Vendredi 18 octobre | de 14h00 à 17h00 |
| SAINTE SUZANNE-ET-CHAMMES (MAIRIE) | Mardi 08 octobre | de 17h15 à 20h15 |
| SAULGES (MAIRIE) | Mercredi 02 octobre | de 15h00 à 18h00 |
| TORCE-VIVIERS-EN-CHARNIE (MAIRIE) | Vendredi 18 octobre | de 17h15 à 20h15 |
| VAIGES (MAIRIE) | Vendredi 04 octobre | de 17h00 à 20h00 |
| VOUTRÉ (MAIRIE) | Vendredi 25 octobre | de 9h00 à 12h00 |

A l'issue de l'enquête publique, les registres d'enquêtes, ainsi que toutes les correspondances qui lui sont relatives, seront adressés, assortis le cas échéant des documents annexés par le public, au Président de la commission d'enquête. Les registres seront clos et signés par le Président de la commission d'enquête, qui disposera d'un délai de 30 jours à compter de la clôture de l'enquête pour transmettre au Président de la Communauté de communes des Coëvrons son rapport et ses conclusions motivées. Une copie de ces pièces sera adressée à M. le Préfet et à M. le Président de Tribunal administratif de Nantes.

Le public pourra consulter le rapport et les conclusions motivées de la commission d'enquête dans chacune des 31 mairies du territoire intercommunal ainsi qu'au siège de la Communauté de communes aux jours et heures habituels d'ouverture au public, ainsi que sur le site internet de la Communauté de communes (<https://www.coevrons.fr/article/plan-local-durbanisme-intercommunal-plui>) pendant un an à compter de la clôture de l'enquête publique. A l'issue de l'enquête, et au vu du rapport et des conclusions motivées de la commission d'enquête, le PLUi, éventuellement modifié pour en tenir compte, sera soumis à l'approbation du conseil communautaire de la Communauté de communes des Coëvrons.

Le présent avis est affiché au siège de la Communauté de communes ainsi que dans les 31 mairies et 8 mairies déléguées de la Communauté de communes, quinze jours avant l'ouverture de l'enquête publique, et pendant toute la durée de celle-ci.

Toute information relative au projet de PLUi ou à la présente enquête publique peut être demandée auprès de Marjorie EPPLIN au 02.43.66.32.00 ou urbanisme@coevrons.fr.

Le Président de la Communauté de communes des Coëvrons, Joël BALANDRAUD.

VENTES PAR LA COMMUNE

❖ Maison d'habitation au 2, rue de la Dame Verte

Comprenant

- au rez de chaussée (couloir, cuisine, salle à manger, chaufferie),
- au 1^{er} étage (deux chambres, salle de bains, petite pièce)
- au 2^{ème} étage (trois chambres).

Pour une surface habitable d'environ 118 m².

Petite cour à l'arrière.

Terrain / jardin avec garage en face de la maison.

Travaux à prévoir.

Prix de vente (hors frais de notaire) : 50 000 €

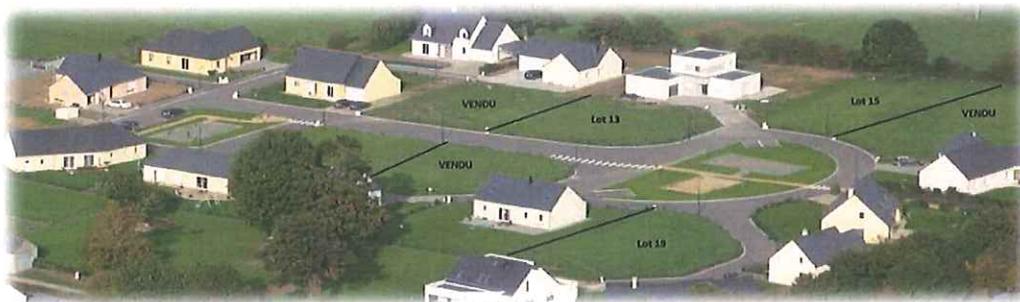


❖ Parcelles de terrain à bâtir, rue du Closeau (Lotissement La Houdière II)

Libres de constructeur

Terrains viabilisés

| | | |
|----------|---------------------|----------------|
| Lot 13 : | 833 m ² | : 30 060 € TTC |
| Lot 15 : | 1481 m ² | : 53 640 € TTC |
| Lot 19 : | 946 m ² | : 33 840 € TTC |



EXTRAITS DES COMPTES-RENDUS DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27 juin 2019

| | |
|---|---|
| Etaient présents : Jocelyne LAIR de la MOTTE, Virginie-PEINTRE-THION, Dominique LESOURD, Pierre RACHET, Sabrina LAUNAY, Geneviève BLACHERE, Stéphanie PASCAL, Nicole LAUNAY, Jeannine LEBOUVIER | |
| Absents excusés : | Didier POIRIER qui avait donné pouvoir à Robert GESLOT Gaël THOREAU qui avait donné pouvoir à Stéphanie PASCAL |
| Absents non excusés : | Mickaël AUBIN, Myriam EMERY |
| Secrétaire de séance : | Pierre RACHET |

Avis sur le projet de PLUi

Le PLUi des Coëvrons a été prescrit par le conseil communautaire le 14 décembre 2015. Dès juin 2016, le travail d'élaboration de ce document d'urbanisme a été engagé. Le 24 mars 2017, les orientations générales du projet d'aménagement et de développement durables (PADD) a été débattu en conseil communautaire, après que les conseils municipaux du territoire aient été invités à le faire. Le conseil municipal a quant à lui débattu de ce projet le 22/11/2018.

Lors de sa séance du 7 mars 2019, le conseil communautaire des Coëvrons a arrêté le projet de PLUi. Il est donc prévu dans l'OAP (Orientations d'Aménagement et de Programmation) la construction de 23 logements sur 1,91 ha sur le secteur de la route de Neau. Les haies bocagères bordant le secteur seront à préserver pour limiter l'impact paysager des futures constructions. Dès lors, il appartient au conseil municipal d'émettre un avis sur ce projet.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, EMET un avis favorable au projet de PLUi des Coëvrons.

Modification du règlement de la salle polyvalente

Considérant les travaux effectués dans la salle depuis cette date, Monsieur le Maire propose de mettre à jour certains articles .

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, VALIDE ce nouveau règlement et les nouvelles conditions dès le 1^{er} juillet 2019.

Travaux complémentaires Logement de l'école

Monsieur le Maire rappelle que le changement des sols a été validé par délibération lors de la réunion du 26 mars 2019. Il propose de valider également un devis de changement des portes intérieures (chaufferie, entrée intérieure en haut de l'escalier et porte du grenier) fortement dégradées et non isolantes / anti-feu. Ces travaux seraient réalisés préalablement aux travaux de carrelage de façon à ne pas l'abîmer ultérieurement.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, VALIDE le devis de l'entreprise GBM BRAULT pour un montant de 3 303,76 € TTC.

Convention POLLENIZ

Pour rappel, de 2015 à 2018, la 3C avait signé une convention pour l'encadrement et la gestion des destructions de nids de frelons asiatiques. Cette convention ayant été dénoncée à la fin de l'année 2018, cela veut donc dire que pour 2019, POLLENIZ ne pourra plus organiser sur les territoires la destruction des nids, comme cela était le cas jusqu'à présent.

Pour les communes qui le souhaitent, il est alors possible d'établir une convention en direct avec POLLENIZ.

Elle permet d'inciter les particuliers à détruire les nids par une prise en charge financière partielle ou totale du coût de la destruction. Le schéma d'intervention resterait le même : si un particulier découvre un nid, il le signale à la collectivité, qui lui indique le référent communal ou son suppléant. Le référent viendra authentifier le nid et recueillir les informations nécessaires (hauteur, support, accessibilité,...) à son enlèvement. Ces données seront alors transmises à POLLENIZ 53, qui assurera la mise en œuvre de la destruction par le biais d'entreprises prestataires spécialisées. Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

DECIDE la prise en charge de 25 € par intervention de destruction de nid de frelons asiatiques.

Indemnités de gardiennage de l'église

Monsieur le Maire donne lecture de la circulaire n°19 du 27 février 2018 du Ministère de l'Intérieur, relative au montant maximum des indemnités de gardiennage des églises communales.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

DECIDE de valider l'indemnité de gardiennage de l'église pour l'année 2019 à 479,86 €.

Divers

Retable

Des anciens retables de l'église de Mézangers sont entreposés, pour l'un dans un entrepôt du Conseil départemental à Argentré, et pour le second sous la sacristie. Le premier qui date de 1696, représente 17 palettes et le second date de 1704.

Monsieur BUREAU de la Direction du Patrimoine avait proposé ce sujet d'étude à une école de formation à la restauration de la sculpture (école des Beaux-arts de Tours). La proposition d'étude est un compromis entre l'enjeu et une dépense minimisée. Toutefois, cela représente un coût pour la commune et nous n'avons pas la place de stocker ces retables.

Ce dossier ayant été suivi par Jocelyne LAIR de la MOTTE, elle propose après en avoir échangé avec Monsieur le Maire que ces retables servent effectivement à des écoles pour leur remise en état et soient ensuite donnés à un lieu historique qui pourrait les exposer et les conserver. Cette éventualité sera étudiée en fonction de la proposition qui sera faite.

INFORMATIONS PRATIQUES

Rappel des numéros d'urgence



Pour joindre le médecin de garde : 02 43 64 33 00
Pour joindre le dentiste de garde : 02 43 49 16 10

HOPITAUX ET CENTRES D'URGENCE

- Hôpital de Laval : 02.43.66.50.00
- Hôpital de Mayenne : 02.43.08.73.00
- Centre Anti-Poison d'Angers : 02.41.48.21.21
- Centre Anti-Poison de Rennes : 02.99.59.22.22

GENDARMERIE NATIONALE

- Gendarmerie nationale à Evron 02.43.01.60.13

Pharmacie de garde



ou www.3237.fr

Recyclage des cartouches d'impression vides – Collecteur disponible à la Mairie
Soyons éco-solidaire : 1 cartouche = 1 don à l'association Enfance et Partage



13

Espace Info Energie des Coëvrans

L'espace info énergie des Coëvrans assure un conseil gratuit auprès des particuliers pour leurs travaux d'économie d'énergie (rénovation / construction).

De nouvelles permanences sont mises en place sur le second semestre 2019. L'Espace Info Energie assurera dorénavant une permanence sur RDV :

- Espace Coëvrans à EVRON : tous les mardis de 9h à 12h
- Mairie de BAIS : tous les 2^{es} mardis du mois de 14h à 16h30
- Mairie de VAIGES : tous les 4^{es} mardis du mois de 14h à 16h30

La prise de rendez-vous se fait par téléphone ou directement sur : <http://www.info-energie-paysdelaloire.fr/prendre-rdv-en-ligne/>

De nombreux démarchages téléphoniques et physiques ont lieu, hors l'espace info-énergie est là pour conseiller au mieux les habitants et notamment éviter les arnaques.

Nb : vous trouverez ci-contre la plaquette "habitat" mise à jour. Elle présente les structures conseils qui interviennent en matière de logement et d'économie d'énergie auprès des habitants à l'espace Coëvrans.

Une question sur le logement ? 4 interlocuteurs à votre écoute



Agence Départementale pour l'Information sur le Logement

L'ADIL 53 a pour mission d'assurer un conseil neutre et gratuit sur tous les aspects juridiques, financiers et fiscaux liés au logement.
> 2^e mardi du mois de 9h30 à 11h30 sans rendez-vous - Tél : 02 43 69 57 00
contact@adil53.fr - www.adil53.org



Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Mayenne

En cas de projet de construction, de rénovation ou d'aménagement d'un logement, un architecte/paysagiste propose ses conseils gratuitement.
> 2^e et 4^e mardi du mois de 10h à 12h sur rendez-vous - Tél : 02 43 56 41 79
c.a.u.e.53@wanadoo.fr
www.caue53.com



Espace Info Energie

L'Espace Info Energie répond à toutes les questions liées à l'efficacité énergétique des logements, à la protection de l'environnement et aborde les aides financières.
> Tous les mardis de 9h à 12h à l'Espace Coëvrans
> 2^e mardi du mois de 14h à 16h30 à la mairie de Baie, 2 av Auguste Janvier
> 4^e mardi du mois de 14h à 16h30 à la mairie de Vaigee, 1 rte de la Bazouge
Sur rendez-vous : www.info-energie-paysdelaloire.fr/prendre-rdv-en-ligne/
Tel. 02 52 46 00 00
Mail : coevrons.53@eiepd.fr



Soliha

Dans le cadre de la mise en place du Programme d'Intérêt Général (PIG), SOLIHA accompagne les habitants dans leurs travaux de rénovation. Sous critères de revenus, des aides financières peuvent être versées.
> Permanence le 2^e mardi de chaque mois de 9h à 12h, à l'Espace Coëvrans.
Sans rendez-vous - Tél : 02 43 91 19 91



PERMANENCES À L'ESPACE COËVRANS

2 avenue Raoul Vadepiéd - BP 130 - 53601 EVRON cedex
Tél : 02 43 66 32 00 - contact@coevrons.fr - www.coevrons.fr

Mutuelle communale

Depuis le 1^{er} janvier 2016, les entreprises privées doivent proposer une mutuelle collective à leurs salariés.

Ainsi, le Conseil Municipal a souhaité que la commune fasse profiter tous ses habitants d'une complémentaire santé communale à tarif intéressant et notamment les personnes qui ne sont pas ou plus dans l'emploi, les retraités, les agriculteurs, les artisans et commerçants, les travailleurs non-salariés... le but de cette action est de contribuer à améliorer le pouvoir d'achat. La commune n'a qu'un simple rôle de facilitateur. Un formulaire est à compléter à l'accueil de la mairie si vous souhaitez en savoir plus sur cette mutuelle. Nous le transmettrons au référent AXA qui vous recontactera.



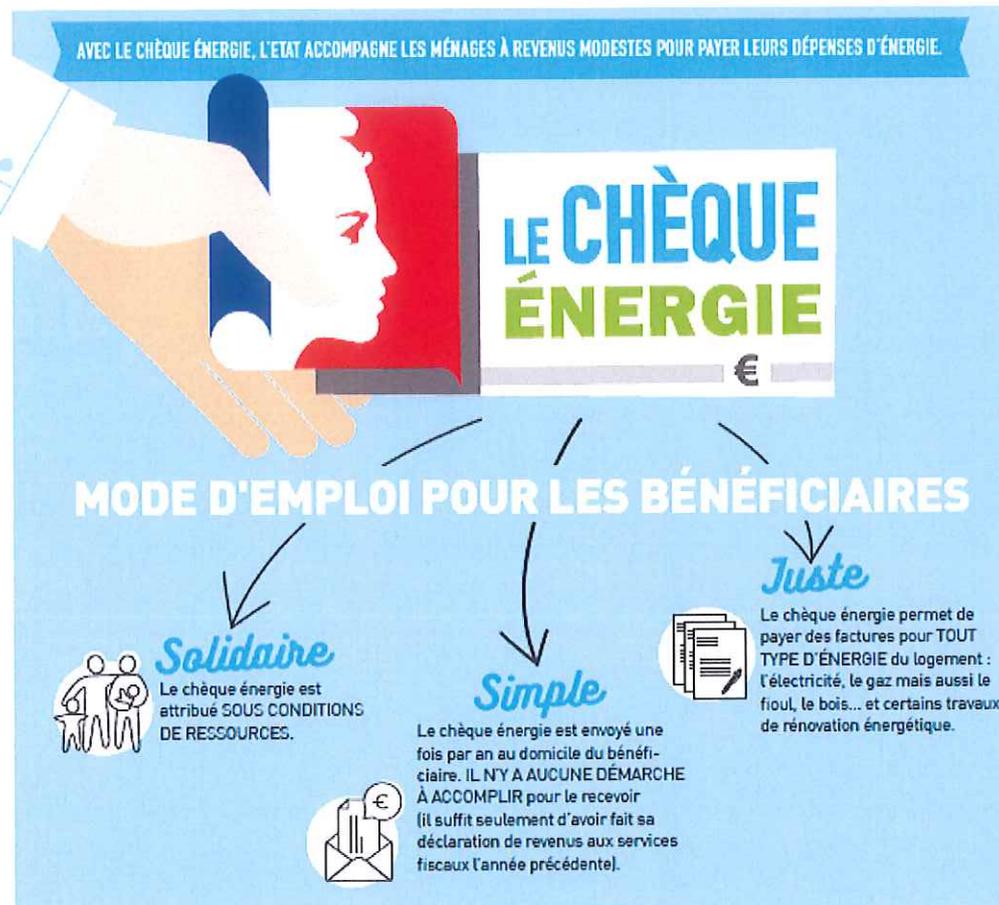
Ma Santé

Exemple d'économie :

Monsieur Dupond 67 ans retraité qui opte pour la « Formule Santé 100% » aurait une cotisation mensuelle de 65,13€.

En choisissant de passer par la mutuelle communale la cotisation mensuelle est ramenée à 45,66€.

Chèque énergie



Le chèque énergie remplace les tarifs sociaux de l'énergie à partir de 2018. Il est attribué en fonction des ressources fiscales (revenu fiscal de référence) et de la composition du ménage. Il est envoyé nominativement à l'adresse connue des services fiscaux.

Pour en bénéficier, à aucun moment, le bénéficiaire n'est démarché (ni à son domicile, ni par téléphone), ni ne doit communiquer ses références bancaires : toute sollicitation en ce sens doit être refusée.

Pour savoir si vous êtes éligible au chèque énergie, rendez-vous sur le site :

www.chequeenergie.gouv.fr
rubrique Espace bénéficiaire/vérifier mon éligibilité

www.chequeenergie.gouv.fr



VIE SCOLAIRE

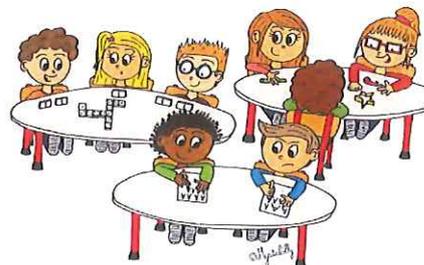
Ecole de Mézangers

Les horaires

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30-12h / 14h00-16h30.

Mme Julie JEANDET / Mme Mathilde CHANTEAU : Enseignantes en charge de la classe PS-MS-GS-CP.

M. Kévin TRICOT : Enseignant et directeur de l'école en charge de la classe CE1-CE2-CM1-CM2



L'école de Mézangers travaille énormément en lien avec l'APE (Association des Parents d'Elèves).

Nous avons réussi à financer une sortie école au ZOO de la Flèche avec une participation minime des parents.

Deux sorties à Echologia également, une sur la découverte des petits animaux et des gestes éco-citoyen et une sur le développement durable, l'aquaponie et rencontre avec Thomas Pesquet écourtée mais nos questions ont été répondues par le biais d'une vidéo de lui-même.

Pour cette nouvelle année, l'école accueille deux nouvelles enseignantes : Julie Jeandet (à droite sur la photo ci-contre) qui est à 80 % sur l'école et Mathilde Chanteau (à gauche sur la photo ci-contre) qui fait son complément de service.

La direction ne change pas et est assurée par M. Tricot Kévin.



Photo Courrier de la Marvenne

Une nouvelle personne s'occupe du temps périscolaire et de cantine : Mme Christine Passe.

En cette nouvelle année, des changements ont eu lieu au sein de la cantine aidés par les différents échanges entre mairie - représentants des parents d'élève - enseignant et qui ont rendu les élèves autonomes lors de ce temps de cantine. Ils se servent seuls, nettoient et débarrassent leur table. Ils ont accès à des jeux de société calmes en attendant les plus petits. Cela leur permet ainsi de prendre leur temps pour manger et éviter l'attente des plus grands. De plus, les agents ont plus de temps pour les petits afin de les rendre autonomes et respectueux dans leur comportement à table. Autres nouveautés, le temps du midi a été allongé de trente minutes permettant ainsi aux élèves de décompresser davantage après la cantine et d'optimiser les temps pédagogiques.

Un nouveau portail fut installé pendant les vacances d'été et quelques travaux de réajustements.

Projets de l'année :

- Projet goûter avec la participation des parents. Les élèves gèrent leur planning goûter en lien avec l'équilibre alimentaire. Ils gèrent les comptes liés à l'OCCE (coopérative scolaire) sur ce projet afin de commencer à apprendre la gestion de l'argent et ainsi être responsables. De plus ils manipulent les différentes techniques opératoires et mettent du sens derrière tout cela.
- Travail sur les cinq continents (PS à CP-CE1)
- Différentes rencontres sportives : sécurité routière - lien avec le collège - virades de l'espoir - piscine
- Projet robotique : programmation de robots liés aux déplacements (BEE-Bot, Thymio)
- Lien avec le point lecture
- Sortie ciné par classe, un spectacle par classe et un spectacle tout public hors temps scolaire afin d'associer les parents à l'école
- Fête de l'hiver en lien avec l'APE avec chant saynète, vente de petits objets créés par les enfants

Contact Ecole :

M. Kévin TRICOT - Directeur de l'école de Mézangers
« Les P'tites Mézanges » - 13 Rue de la Dame Verte - 53600 Mézangers
Tél : 02.43.90.65.72 - Mail : ce.0530331X@ac-nantes.fr

Pour toute inscription, contactez la mairie.

Association des parents d'élèves de l'école de Mézangers

L'APE fait sa rentrée avec un nouveau bureau qui sera composé lors de l'Assemblée Générale du 1^{er} octobre 2019.
L'APE a pour but de dynamiser l'école et de récolter des fonds grâce à des événements extrascolaires.
L'année dernière, nous avons organisé une bourse aux jouets, la vente de sapins, la fête de l'Hiver, la vente de sacs isothermes ou encore la traditionnelle fête de fin d'année qui clôture l'année scolaire.



L'année dernière, nous avons participé au financement :

- Sortie spectacle au pôle culturel des Coëvrons (1 adulte + 1 enfant) – temps extrascolaire
- Sortie au cinéma (temps scolaire)
- Sortie au zoo de La Flèche
- Sortie à Echologia (Classe maternelle et CP)
- Sortie Echologia, venue de Thomas Pesquet (CE1, CE2, CM1, CM2)
- Cadeaux aux enfants lors de la fête de l'Hiver



Photo Ouest-France

Date à retenir :

Bourse aux jouets / vêtements lundi 11 novembre 2019
Vente de sapins sur commande (livraison vendredi 29 novembre ou samedi 7 décembre)
Fête de l'Hiver le vendredi 13 décembre 2019
Fête de l'école le dimanche 28 juin 2020

VIE ASSOCIATIVE

Gym - Détente Mézangéenne



Les cours ont repris le mercredi 4 Septembre 2019.

Les cours de gym se déroulent les mercredis de 20h à 21h avec Sophie AYCARD, professeur de gym à la salle des fêtes Sylvain Manson. Les personnes qui sont intéressées peuvent toujours nous rejoindre pour faire un essai.

La cotisation est de 44 €.

Pas de cours durant les vacances scolaires.

Les cours se déroulent sur 1h, ils commencent toujours par un échauffement puis des exercices de renforcements musculaires avec des Altères, élastiques, manche à balai (fournis par l'association) ou exercices en binôme suivis d'étirements puis de la relaxation.



les altères



l'élastique



manche à balai



exercices

Composition du bureau : Jeannine LÉBOUVIER : Présidente
Annie HEURBIZE : Vice-Présidente
Patricia FOUQUET : Trésorière
Virginie PEINTRE-THION : Secrétaire
Christine CHERRAULT : autre membre du bureau

Pour tout renseignement :
Mme LÉBOUVIER Jeannine, Présidente - 02.43.90.77.86

17

Club de la Dame Verte

La salle des associations est ouverte le jeudi après-midi à partir de 14 h pour la pratique des cartes et autres activités.

Trois pique-niques d'été ont eu lieu les **Judis 27 juin 2019, 25 juillet 2019 et 29 août 2019.**

**Date à retenir : Repas du Club
Samedi 12 octobre à partir de 12 h
au restaurant La Croix Verte à
NEAU**

**Tous les adhérents sont conviés.
Participation de 8 € par personne.**



Bureau de l'association

- Mme QUILLET Juliette
- Mme JOURDAIN Yvette
- Mme MALHERBE Paulette

Présidente
Secrétaire
Trésorière

- Mme BEAUPIED Christiane
- M. DODIER Rémy
et M. GESLOT Robert

Secrétaire adjointe
Trésorier adjoint
Président d'honneur

Renseignements et contact : Mairie – 02 43 90 64 95 ou directement auprès de la Présidente Mme QUILLET

Olympique de Mézangers (Football)

L'Olympique de Mézangers fait sa 45^{ème} rentrée



Début septembre, le club a fait sa rentrée. Toutes nos catégories d'âges ont rendez-vous tous les mercredis sur le terrain municipal, pour s'entraîner ensemble de 17h à 18h30.

Tous les jeunes sont les bienvenus. Nous disposons de jeunes jouant de U11 à U18, avec les ententes habituelles VOUTRÉ et SAINTE GEMMES LE ROBERT. Il est bien-sûr toujours possible de s'inscrire car nous sommes en permanence en recherche de joueurs.

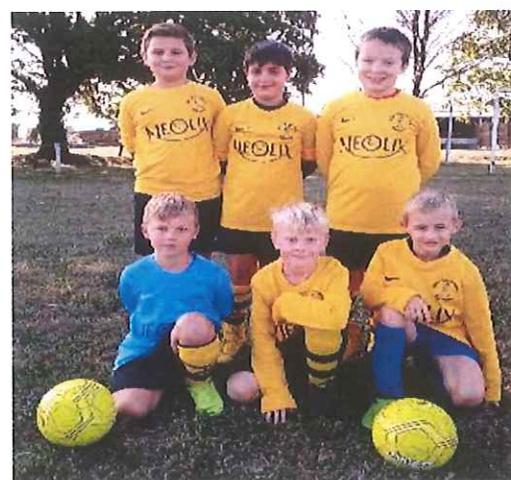
Les seniors ont eux repris plus tôt, avec comme innovation, une entente avec MARCILLÉ LA VILLE, un changement gagnant puisque le feeling est passé tout de suite. C'est donc sans regret que nos séniors prennent plaisir. Vous les verrez en deuxième phase sur notre terrain. En attendant n'hésitez pas à aller les encourager à MARCILLÉ LA VILLE jusqu'à décembre. Vous y retrouverez une ambiance conviviale et amicale.

Notre effectif est stable, de nouveaux bénévoles sont toujours les bienvenus.

Nous organiserons notre **traditionnelle soirée le Samedi 30 Novembre à la salle polyvalente** de Mézangers, où vous pourrez déguster un bourguignon, avec comme d'habitude une animation par l'orchestre L'Ame Dedeur. Pour plus d'informations, veuillez-vous renseigner auprès des bénévoles.

Pour finir, nos pensées vont à notre sponsor La Cella à Jublains, qui a subi un incendie.

Bon courage à vous.



L'équipe U11

L'ensemble du bureau se porte à votre disposition pour tout renseignement et toute inscription.
Contacts : Christophe PASCAL (06 06 40 42 53), Jonathan PAILLEUX (06 16 69 78 51)

Les Frapadingues (Théâtre)

L'heure de la rentrée a sonné !

Et oui, certains de nos acteurs ont d'ores et déjà commencé les répétitions.



C'est donc pour démarrer la saison 2019-2020, que nous nous sommes retrouvés le dimanche 8 septembre 2019 au plan d'eau de SAINT LEGER EN CHARNIE pour une journée « randonnée énigmatique ».

Ce fût l'occasion de découvrir ce joli village et d'y rencontrer ses habitants. Ces derniers se sont prêtés bien volontiers aux jeux des questions posées par nos randonneurs, à la recherche des moindres indices !

Barbecue, jeux de boules ou molky ont complété cette journée ensoleillée.
Nos frapadingues heureux de cette rencontre, sont prêts pour l'année prochaine !

Quant à vous chers lecteurs et lectrices, vous pouvez noter dès à présent dans votre agenda les dates des futures représentations de l'année 2019.

A NOTER ! Pour satisfaire au mieux notre public,
le bureau a décidé de rajouter une date supplémentaire pour les représentations 2020 :

**SAMEDI 18 JANVIER
DIMANCHE 19 JANVIER**

**VENDREDI 24 JANVIER
SAMEDI 25 JANVIER
DIMANCHE 26 JANVIER**

**VENDREDI 31 JANVIER
SAMEDI 1^{ER} FEVRIER**

Bureau

PRESIDENT : LUCAS FABRICE

SECRETAIRE : OLLIVIER SYLVIE

TRESORIER : POTTIER RAYMOND

Et les autres membres : VIOT Maryvonne, JALLU Stéphanie, TRIBONDEAU Patrick, VANNIER Nicolas, BETTON Wilfried, RENARD Stéphane, GESBERT Sébastien et BERTHEREAU Christian.

VICE-PRESIDENT : CHAPRON JEREMY

SECRETAIRE ADJOINTE : LUCAS MARINA

TRESORIERE ADJOINTE : CHURIN FRANCOISE

Renseignements et inscriptions au 06 82 97 45 87 ou par mail : fabrice.lucas9@wanadoo.fr



A.B.T.M. (Twirling)



C'est la rentrée ! Après un repos bien mérité suite à une année bien remplie, les twirlers ont eux aussi repris leurs entraînements pour une nouvelle saison.

Comme les années passées : un entraîneur régional viendra régulièrement dans le club pour l'apprentissage des figures de degré, ainsi que pour quelques chorégraphies.
9 athlètes sont prévues en compétition.

Les enfants s'entraînent aux mouvements de bâton, mais aussi à la souplesse, danse et gymnastique. Pom'poms, cerceaux et rubans sont également très appréciés des enfants.

Le twirling est avant tout un loisir, et 9 jeunes sont en twirling hors compétition.

Pour répondre à la demande, les adhérents sont répartis en 2 groupes :

De 4 à 10 ans le mardi soir / De 11 à 16 ans le mercredi et le samedi.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez venir essayer ce sport le mardi ou mercredi, à la salle des fêtes de Mézangers. **Il reste une place le mardi et 2 le mercredi / samedi.**

A vos agendas :

**Matinée porte ouverte
Samedi 16 novembre 2019 à BAIS**

Sur place, vente de boissons, gâteaux et bonbons.

Petites surprises pour les parents organisées par les enfants... Ils vous attendent nombreux.

Renseignements et inscriptions au 06 18 92 87 25 ou bob502@msn.com, ou via facebook : Twirling Mézangers

Multi Sports pour les 6 - 11 ans



Les séances Multisports proposées par le service Jeunesse des Coëvrons ont repris depuis le lundi 16 septembre 2019.

Elles se déroulent chaque lundi de 18 h à 19 h à la salle polyvalente, sauf pendant les vacances scolaires.

Tenue de sport et bouteille d'eau à prévoir.

Prix annuel : 20 €

N'hésitez pas à consulter le portail familles des Coëvrons sur le site : <https://coevrons.portail-familles.net/> pour plus d'informations.

Pour tout renseignement et/ou toute inscription, contactez directement Angélique Fontaine, animatrice de l'activité au 06-70-84-54-02 ou auprès du service Jeunesse au 02.43.01.85.01 ou par mail à jeunesse@coevrons.fr

Le Point Lecture



8 rue de la Dame Verte

Horaires d'ouverture :

Mercredi : 17h00 à 18h30

Samedi : 10h00 à 12h00.

Ouvert à tous et gratuit.



Vous avez une demi-heure à occuper, pensez à proximité de chez vous, dans le centre-bourg au Point Lecture ! Ouvert depuis 2013, le Point Lecture vous propose une grande variété de romans, documentaires, et divers livres, autant pour les adultes que pour les adolescents et les jeunes enfants. Egalement disponibles, des revues à consulter sur place ou à emporter.

Le service est gratuit et vous pouvez conserver vos emprunts plus d'un mois.



Prix Bull'Gomme 2020

Le Point Lecture participe cette année au prix Bull'Gomme, organisé par le Conseil départemental avec la bibliothèque départementale et le concours de l'association lavalloise des amateurs de

bandes dessinées. Dix BD concourant pour le prix Bull'Gomme 2020 sont à la disposition des jeunes amateurs de bandes dessinées à partir de 7 ans au Point Lecture. A chacun de remplir le bulletin de vote. Les votes se terminent le 30 Novembre 2019.

Contact : Stéphanie PASCAL au 02 43 90 66 04 et Virginie PEINTRE-THION au 06 75 46 21 20

| | |
|--|--|
| <p>Claude et Marine de Adrien Albert. Ed. École des loisirs C'est l'histoire d'un jeune taureau qui réveille, sans le faire exprès, un petit squelette vert.</p> <p>Coche la case selon ton impression</p> | <p>Rockette-moi si tu peux de Sophie Albon. Ed. de L'Épiphanie Florence et ses copains rêvent d'acheter des tickets à la boulangerie. Comment faire ? Il n'y a une seule façon. Mais le nouveau est timide et il a pas encore d'amis. Il va essayer tout seul.</p> <p>Coche la case selon ton impression</p> |
| <p>Feyta t.1 de Marc Lattès. Ed. Vite Cocagne (Grand Sud) La vie poursuit son cours dans un monde débarrassé de la nuisance humaine jusqu'à ce que d'un coup ne sorte Feyta.</p> <p>Coche la case selon ton impression</p> | <p>Tino l'aventurier t.1 de Jonathan Gervais. Ed. de Kailash Ed. Le Lombard Tino vit dans un village isolé. Il n'a plus aucun frère à lire ! Pour satisfaire sa soif d'aventures, il décide de partir explorer le monde.</p> <p>Coche la case selon ton impression</p> |
| <p>Aubépine t.1 - Le génie soligaud de Thom Pascal. Ed. de Karimou. Ed. Dupuis Aubépine était bien tranquille à la ville, et voilà que ses parents déménagent dans un trou paumé à la montagne. Au final, c'est un merveilleux été qui l'attend !</p> <p>Coche la case selon ton impression</p> | <p>Les Croques t.1 - Tuer le temps de Léa Mazé. Ed. de la Gouttière Les parents de Céline et Colin tiennent une entreprise de pompes funèbres. Surnommés par leurs camarades Croque-mort et Croque-minute, les jumelles sont mis à l'écart. Solitaires et imaginatifs, le cimetière devient pour eux un refuge et un terrain de jeux...</p> <p>Coche la case selon ton impression</p> |
| <p>Le super week-end de l'espace de Gaëlle Almérès. Ed. de Maison Georges Un superbe album de bande dessinée pour tout comprendre sur l'espace et notre place dans l'univers !</p> <p>Coche la case selon ton impression</p> | <p>Elma, une vie d'ours t.1 Le grand voyage de Ingrid Chabbert. Ed. de Léa Mazé. Ed. Dargaud Elma est une petite gamine joyeuse et insouciance élevée par un ours. Mais papa ours lui cache un secret...</p> <p>Coche la case selon ton impression</p> |
| <p>Kong-Kong : le singe sur le toit de Vincent Villeminot. Ed. de Yann Autret. Ed. Casterman Abellard rêvait de vivre dans une tour de château fort alors qu'il emménage au 82^{ème} étage d'un immeuble...</p> <p>Coche la case selon ton impression</p> | <p>Crevette de Elodie Shanta. Ed. La Pastèque Crevette est une petite sorcière qui vit seule et qui rêve de rentrer à l'école de sorcellerie mais rate toujours le concours d'entrée.</p> <p>Coche la case selon ton impression</p> |

Foyer des jeunes « Djeun's Home »



Mercredi 19 juin 2019

Manon, Lola, Thaïs et Cassandra, du foyer des jeunes de Mézangers, ont participé à une opération « ramassage des déchets » sur le site du Gué de Selle. Ce projet a été imaginé et initié par l'une des jeunes, Manon Peintre, dans le but de sensibiliser les Mézangéens et promeneurs à la protection de l'environnement.

Juliette Le Berre, animatrice au Service Environnement, a organisé cet événement à la demande de Manon, et mobilisé des volontaires au Trait d'union et par voie de presse. Un groupe de 20 personnes s'est ainsi retrouvé sur le site : par petits groupes, ils ont sillonné les chemins autour de l'étang, pour ramasser mégots, papiers, plastiques, canettes, et même des couches culottes, un enjoliveur de voiture... ! Au total : 7,25 kg de déchets. Manon espère que son initiative sera suivie, et que chacun sera désormais plus respectueux de ce site partagé par tant de monde.

Un goûter préparé par Nicolas, Le P'tit Commerce de Mézangers, a été offert aux participants pour clôturer la journée.

**CHANTIER
ARGENT DE POCHE**
#16-18 ans

// Du 21 au 24 octobre 2019
RÉALISATION D'UNE VIDÉO
PRÉSENTANT UN MÉTIER
(Écriture, mise en scène, tournage, enregistrement)
« AU VIEUX FOUR »
À SAINT-PIERRE-SUR-ORTHE
4 demi-journées : 60 € / Candidatures jusqu'au 3 octobre

+ d'infos :
Tel : 02 43 01 85 01 ou 06 11 37 61 71
www.coevrons.fr

COEVRONS
Jeunesse

Le foyer des jeunes est ouvert 1 vendredi soir sur 2, de 18h30 à 22h, certains mercredis et samedis après-midi 14h-17h30, et pendant les vacances sur des après-midi ou des soirées.

Renseignements auprès de l'animatrice Sophie AYCARD du service jeunesse des Coëvrons : 06 11 37 61 71

Comité des fêtes de Mézangers

Ce mois de juillet, le comité a organisé comme chaque année l'**ASSEMBLÉE COMMUNALE** :

- Un concours de pétanque pour la deuxième année : 47 équipes étaient engagées. (animation qui remporte un succès)
- La soirée « repas cochon grillé + soirée dansante » le samedi soir dans la salle polyvalente.
- Le vide grenier du dimanche qui a rassemblé toujours autant de monde.

De nouveaux bénévoles sont venus renforcer l'équipe, nous les en remercions ! Cette aide précieuse aidée par une belle météo ont fait de ce Week-end une réussite !



Le prochain évènement dans la commune sera le Marché de Noël le samedi 7 décembre 2019.

Nous renouvelerons les horaires d'ouverture du marché de l'année passée : de 11h à 19h.

Les exposants seront situés dans la salle polyvalente. Présentation de produits par des particuliers et associations : produits alimentaires artisanaux, bijoux, décorations ...

Inscription auprès d'Emmanuel Peintre avant le 10 Novembre.

Restauration sur place le midi : Saucisses, Crêpes, galettes, boissons fraîches et chaudes...

Une souscription volontaire est organisée : Prix du ticket : 2€

Les membres du comité peuvent vous vendre des tickets. Sont à gagner :

1^{er} lot : 1 Dinde + Huitres + Champagne.

2^{ème} lot : 1 foie gras + vin blanc doux + Figues.

3^{ème} lot : 1 Chapon + Marrons.

4^{ème} lot : un panier garni. Et de nombreux autres lots...

Un lot sera offert pour chaque carnet de 10 tickets acheté.

Tirage au sort le samedi soir vers 19 h.

Venez nombreux !

Les membres du comité et tous les volontaires vous attendent !

Evènements prévus pour 2020 :

- Soirée Moules Frites le samedi 28 mars 2020.
- Assemblée communale les samedi 25 et dimanche 26 juillet 2020.
- Marché de Noël le samedi 5 décembre 2020.

Renseignements auprès d'Olivier TARLIER, Emmanuel PEINTRE ou Pierre RACHET.

Téléphones : M. RACHET 06.12.06.47.71 / M. PEINTRE 06 87 94 73 57 / M. TARLIER 06.13.59.14.99





Association Le Nid du Bonheur

Maison d'Assistants Maternelles

4 route de la Bouverie - MEZANGERS

L'association « le Nid du Bonheur » a été créée le 19 Mars 2014 afin de créer une Maison d'Assistants Maternelles (MAM), ayant pour but de promouvoir et de coordonner toutes les initiatives susceptibles d'améliorer les conditions d'accueil des enfants.

Notre association compte 3 membres, Sabrina Laumay (Présidente), Angélique Geslot (Secrétaire) et Virginie Peintre-Thion (Trésorière).

Au 1^{er} septembre 2019, la Mam a fêté ses 5 ans. Comme chaque rentrée des petits nouveaux ont fait leur rentrée à la Mam et d'autres plus grands ont pris le chemin de l'école.

Les activités du RAM reprennent aussi ce mois-ci avec un programme riche et varié auquel nous pourrons participer.

Bonne rentrée à tous !!



Comme chaque année, la MAM prépare l'arbre de Noël qui est ouvert aux parents fréquentant la MAM et nous reconduisons une souscription volontaire ouverte à tous avec de nombreux lots, les tickets seront en vente début novembre.

Angélique, Sabrina et Virginie.

Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter par téléphone au 02.43.90.34.93 ou par mail : leniddubonheur@gmail.com ou venir nous rencontrer à la MAM - 4 route de la Bouverie (direction Sainte Gemmes le Robert)



Virades de l'Espoir - 27/09/2019

Team La Socquette Légère



Merci les 24 Heures Vélo Shimano - Le Mans !

Nous ne revenons pas avec le résultat espéré mais avec l'essentiel d'accompli, battre la distance de l'année dernière. Finalement nous décrochons une 36^{ème} place avec 527,31 km.

Une course plus compliquée que l'année dernière rendue difficile par les fortes chaleurs et quelques petits soucis de santé pour Alexis (Tout va bien aujourd'hui où il récupère tranquillement de ces 24 h).

Un énorme merci à l'équipe qui a entouré Alexis pendant ce week-end et bien évidemment à tous les sponsors du [Team Rossignol Cycling](#) sans qui nous ne pourrions prendre le départ de cette épreuve. Merci aux

personnes venues sur le bord de la piste encourager Alexis sur le week-end et à vous aussi sur cette page. Le Mans reste imprévisible peu importe la discipline et c'est ce qui fait la magie des 24 heures du Mans !

Retrouvez-nous sur notre page Facebook : [Team Rossignol Cycling](#)

VIE DES COMMERCES ET ENTREPRISES



« Le P'tit commerce »

BAR - TABAC - ÉPICERIE - DÉPOT DE PAIN
RESTAURATION LE MIDI - TRAITEUR

Menu à 13 € le midi (au choix 2 entrées, 2 plats, 2 desserts, vin et café compris)
Des soirées à thème y sont également organisées.

Horaires

Mardi : 7 h 30 à 13 h 30 - 16 h 30 à 19 h
Mercredi : 7 h 30 à 13 h 30
Jeudi : 7 h 30 à 13 h 30 - 16 h 30 à 19 h
Vendredi : 7 h 30 à 13 h 30 - 16 h 30 à 19 h
Samedi : 8 h 30 à 12 h 30 - 17 h 30 à 19 h
Dimanche : 8 h 30 à 12 h 30

Dernier week-end de chaque mois : fermeture le samedi à 12 h 30 + le dimanche

Jours fériés : ouverture de 8 h 30 à 12 h 30



Nicolas VANNIER - 02.43.90.45.29

Petra Massage de Relaxation



Contact : 07 83 34 96 80 - Page Facebook : www.facebook.com/nokushika
Site internet : petrarelaxation.wordpress.com

Poney-Club du Gué de Selle

Cours collectifs d'équitation de mi-octobre à fin juin pour les enfants de 7 à 16 ans
Les mercredis après-midi (horaires suivant niveau) - pas de cours pendant les vacances scolaires
Séjours équestres avec hébergement pendant les vacances scolaires pour les 8-16 ans
1 poney par enfant - 25 enfants maximum

Poney-Club du Gué de Selle
La Petite Coudrière - 53600 MEZANGERS
Tél. : 02 43 90 62 80 - Mail : stageponey@wanadoo.fr
Site internet : www.stageponey.com



**Poney Club
du Gué de Selle**
Carmen et Xavier OUTIN
02 43 90 62 80

Restaurant Au relais du Gué de Selle



Depuis le 1^{er} mars 2019, Anthony Detemmermann et Aurélie Di Gemmaro sont les nouveaux gérants de l'hôtel-restaurant Au Relais du Gué de Selle, à Mézangers



LE RESTAURANT

C'est sur le retour des marchés que nous vous proposons, avec la complicité des producteurs, des plats élaborés avec des produits bruts.

Rappel ouverture restaurant : tous les jours (sauf lundi midi, vendredi soir et dimanche soir)

LE BISTRO DU RELAIS

Dans une ambiance conviviale, vous goûtez une cuisine simple et généreusement canaille. Ici les plats du terroir ont la part belle ! Le Bistro du Relais, c'est une formule rapide mais toujours de qualité qui devrait vous séduire...

En plus des bons p'tits plats du jour, le Chef vous propose les menus :

- 1 Entrée + 1 Plat + 1 Dessert : 20,90€
- 1 Entrée + 1 Plat ou 1 Plat + 1 Dessert : 15,90€
- 1 Plat du Jour : 10,90€

Fermeture Hebdomadaire du Bistro

Le soir, Samedi, Dimanche et lundi midi.

HÔTEL

Hôtel ouvert tous les jours sauf dimanche soir

NOUVEAU : Les clients de l'hôtel pourront également profiter du savoir-faire de Petra (Petra relaxation) car nous proposons depuis fin septembre une offre massage sur place dans un espace dédié.

LA CABANE PERCHÉE

BANQUETS & RÉCEPTIONS de 8 à 130 personnes.

RÉUNIONS & SÉMINAIRES (espaces modulables de 19 à 100 m²)

Nous sommes à votre disposition pour un rendez-vous, un devis :

Tél : 02 43 91 20 00

Adresse mail : relaisduguedeselle@wanadoo.fr

Site internet : <https://www.relais-du-gue-de-selle.com>

A venir

Réveillon de la St Sylvestre avec possibilité de dormir sur place pour les clients du restaurant

- 95 € TTC hors boissons
- 130 € TTC avec boissons (apéritif, vin blanc, vin rouge, eau, champagne et café)

Pour les clients du restaurant, possibilité de prolonger la soirée :

- chambre standard et petit-déjeuner 110 € TTC
- ou chambre confort et petit-déjeuner 140 € TTC

Menu Tentation
Entrée + Plat + Dessert : 27,90 €

Menu découverte
Entrée + Plat + Dessert : 32,50 €

Menu Dégustation
Entrée + Plat + Dessert : 42,00 €

Menu découverte et Menu Dégustation
Dimanche midi et jours fériés





M. TRICOT, directeur de l'école
et Mme JEANDET, enseignante

La MAM était aussi présente.



Merci à tous pour votre présence et votre implication.

Calendrier des manifestations

Octobre 2019 à Février 2020



| | | |
|---|---|--|
| Du 27/09 au 28/10/19 Lundi 7 octobre | Enquête publique PLUi Permanence Commission d'enquête 14 h à 17 h | Mairie / Commune Mairie / Commune |
| Vendredi 4 octobre Samedi 12 octobre Mardi 15 octobre | Balade en poussette – RDV à 9h30 Repas du Club à partir de 12 h Réunion sur la participation citoyenne à 19h30 | RAM des Coëvrons Club de la Dame Verte Mairie / Commune |
| Vendredi 8 novembre Samedi 9 novembre Dimanche 10 novembre Lundi 11 novembre Samedi 16 novembre Vendredi 29 novembre Samedi 30 novembre | Raconte-tapis – 9 h 45 Repas des Aînés à 12 h Commémoration du 11 novembre 1918 Bourse aux jouets / vêtements – 9 h à 13 h Porte ouverte à BAIS Petite racontée – 10 h 30 Soirée Foot / Repas dansant | RAM des Coëvrons Mairie / Commune Mairie Commune APE Ecole de Mézangers ABTM Twirling RAM des Coëvrons Olympique de Mézangers |
| Mercredi 2 décembre Samedi 7 décembre Vendredi 13 décembre Vendredi 20 décembre Vendredi 20 décembre | Balayage des rues Vieux Bourg/Lotissements Marché de Noël – 11 h à 19 h Fête de l'hiver Psychomotricité – 9 h 30 Arbre de Noël | Mairie / Commune Comité des Fêtes APE / Ecole de Mézangers RAM des Coëvrons MAM Le Nid du Bonheur |
| Samedi 11 janvier Samedi 18 janvier Dimanche 19 janvier Vendredi 24 janvier Samedi 25 janvier Dimanche 26 janvier Vendredi 31 janvier Samedi 1 ^{er} février | Vœux du Maire à 18 h 00 Théâtre Théâtre Théâtre Théâtre Théâtre Théâtre Théâtre | Mairie / Commune Les Frapadingues Les Frapadingues Les Frapadingues Les Frapadingues Les Frapadingues Les Frapadingues Les Frapadingues |